

Aménagement

En 2021, Presinge va voir sa population doubler

Un projet immobilier exemplaire de 140 logements et dix immeubles va révolutionner la vie du petit village de la Rive gauche

Xavier Lafargue

Presinge, commune excentrée aux confins de la frontière franco-genevoise, prépare sa révolution. Mais en douceur, suite à un projet longuement mûri, fruit d'une large concertation avec les résidents et trois coopératives d'habitation. A l'horizon 2021, quelque 140 logements répartis dans dix locatifs vont sortir de terre dans ce village d'environ 350 âmes. De quoi doubler sa population et lui donner un nouvel élan.

«Un vrai cœur de village»

«Presinge va enfin se doter d'un vrai cœur de village, se réjouit le maire, Serge Broquard. C'était l'enjeu majeur du concours d'architecture que nous avons lancé en juin dernier. Il s'agit de créer un écovillage dans le prolongement de ce qui existe déjà, et non de fonder un nouveau quartier. Les lauréats du concours, m + n paysage-architecture, qui l'ont emporté à l'unanimité du jury, ont parfaitement su adapter leur projet à nos souhaits.»

Si, désormais, un plan localisé de quartier (PLQ) doit être élaboré, les grandes lignes du projet sont connues. «Il s'agit d'une dizaine de petits immeubles, de deux étages sur rez au maximum, répartis sur une grande parcelle à l'entrée du village, explique Patrice Mugny, adjoint au maire. Il y aura des locaux pour quelques commerces, le parascolaire, un jardin d'enfants, etc. Trois coopératives, la Codha, Equilibre et une troisième, Quercus, fondée par des Presingeois eux-mêmes, occuperont les immeubles, à parts égales. Il n'y aura donc pas de PPE (propriété par étages)! Il s'agira de locatifs uniquement.» Un tiers des logements sera réservé aux habitants de la com-



Un projet, quatre conseillers d'Etat

Maire de Presinge de 1987 à 2015, Ferdinand Le Comte a bataillé ferme avant que le projet d'écovillage ne prenne forme: «Un rude combat où j'ai eu affaire à quatre conseillers d'Etat successifs», se souvient-il. Au début des années 90, il approche Christian Grobet afin de demander le déclassement du terrain visé. Puis le dossier est repris par Robert Cramer. «Il nous a demandé un plan directeur municipal, une chose rarissime à l'époque.» Avec Mark Muller, le processus pour que la Commune acquière le terrain est

engagé. Enfin, c'est sous Antonio Hodgers, en 2014, que les modifications de zone sont entérinées. «Et durant tout ce temps, l'exploitant des vignes situées sur le terrain a déposé de multiples recours!» L'affaire est allée très loin en justice et l'exploitant a obtenu trois baux supplémentaires, de six ans chacun. «J'espère que mon successeur, Serge Broquard, n'aura pas besoin d'user quatre conseillers d'Etat avant que les immeubles ne soient construits!» rigole Ferdinand Le Comte. **X.L.**

niens qui souhaiteraient revenir vivre à Presinge.

Secrétaire général de la coopérative Equilibre, Benoît Molineux est enthousiaste. «Ce qui est rarissime, c'est que nous sommes arrivés en amont du projet.

plusieurs futurs habitants - ont été associées au projet dès le départ, avant même le dépôt du PLQ! Nous avons activement participé au concours d'architecture. Et nous allons pouvoir vraiment impliquer les Presingeois à notre

Prochains défis: le choix des matériaux, l'élaboration des lieux communs, très importants dans le cadre de coopératives, et les cheminements. La Commune aimerait que le site soit placé en zone de rencontre, avec limitation de vitesse à 20 km/h et priorité absolue aux piétons.

Projet participatif

«Cet écovillage doit devenir un endroit vivant, où les gens se côtoient, tout en préservant chacun son activité», ajoute Benoît Molineux. «Ce projet va très loin en termes d'écologie, poursuit Serge Broquard. Communiers et futurs coopérateurs vont être appelés à participer à des ateliers afin de dessiner le village de demain.»

Le projet lauréat a été présenté vendredi soir. Laura Mechat, du bureau d'architecte Baillif-Loponte et associés SA, mandaté par la Commune et les trois coopératives pour mettre

«Il s'agit de créer un écovillage dans le prolongement de ce qui existe déjà, et non de fonder un nouveau quartier»

Serge Broquard
Maire de Presinge

sur pied le concours d'architecture, précise: «Le projet lauréat est exemplaire. Son approche très globale, inspirée notamment de l'architecture des fermes existantes à Presinge, s'inscrit parfaitement en continuité du village actuel.»

Les premiers coups de pioche devraient être donnés en 2020 pour une livraison des locatifs l'année d'après.

Les projets du concours seront exposés du 6 au 17 mars au Centre de formation professionnelle de Lullier. Ouverture au public du